

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 26 janvier 2023

Jeudi 2 février 2023

Sécurité routière

Inauguration de l'aménagement de deux carrefours à Briare

Marc Gaudet, président du Département du Loiret, accompagné d'Hervé Gaurat, vice-président en charge des Mobilités et de l'Aménagement du territoire, inaugurerà le 2 février à 16h les deux carrefours aménagés sur la commune de Briare, en présence de Régine Engström, Préfète, et de Pierre-François Bouguet, Maire de Briare.

Dans le cadre de sa politique routière des infrastructures, le Département du Loiret a assuré la maîtrise d'ouvrage du projet d'aménagement des deux carrefours : un giratoire d'un rayon de 20 mètres avec quatre branches à l'intersection des RD 2007 et 50, et un carrefour simple tourne à gauche à l'intersection de la RD 2007 et de la voie communale d'Ouzouer-sur-Trézée à Ousson-sur-Loire.

Au droit du carrefour entre les RD 2007 et 50, le bilan de l'accidentologie avant l'aménagement faisait état de 11 accidents (1 tué et 5 blessés hospitalisés) sur la période 2008-2020, en raison de la perte de visibilité causée à l'approche de l'intersection par le point haut du profil de la RD 2007. S'agissant du carrefour situé à l'intersection de la RD 2007 et de la voie communale n°3 d'Ouzouer-sur-Trézée, la commune avait fait part au Département de sa dangerosité lors de réunions techniques.

La réalisation des aménagements a permis d'atteindre les objectifs souhaités :

- sécuriser les échanges au droit du carrefour ;
- accroître sa visibilité garantir des conditions satisfaisantes de visibilité réciproque.

La route départementale 2007 est classée à grande circulation et représente un itinéraire spécifique de transports exceptionnels (convoi super E), les aménagements réalisés ont pris en compte ces contraintes. Les travaux de terrassements, assainissement, chaussées, de signalisation horizontale et verticale de police et de directionnelle, se sont déroulés de janvier 2022 à juin 2022, avec une mise en service des deux carrefours le 10 juin 2022.

Le Département a choisi pour réaliser ces travaux d'utiliser des matériaux bitumineux avec un pourcentage de produits recyclés entre 20 et 30% (2 500 tonnes). Ces travaux ont représenté un total de 350 heures d'insertion.

À l'issue des travaux, le coût total de l'opération est de 650 000 € réparti comme suit :

- 379 000 € à la charge du Département
- 270 800 € par l'Etat au titre de la dotation de décroisement.

Les entreprises impliquées dans la réalisation de ces travaux : Vauvelle (terrassements, assainissement, chaussées), Lacroix et Signature (signalisation), Ineo (éclairage public), Sauvegrain paysage (engazonnement).

Rendez-vous au droit de l'aménagement, parking du relais routier de Chatillon à Briare.

CONTACT PRESSE

Elie Poupin

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

elie.poupin@loiret.fr